

## salarie non paye etant inapte

Par **malade19**, le **01/10/2007** à **10:57**

bonjours a tous!

voila depuis le 06/08/2007 ,je suis declaré inapte(c était ma 2em visite) à mon poste ,par la medecine du travail(aprés un arret depuuis janvier 2007).j ai appelé la D.R.H il y a une semaine pour demander ou en est mon dossier :elle ma repondu qu elle allait demander une confirmation à la hierarchie ,de mon non reclassement ,car il n y existe pas d autre poste possible ,elle m a dit qu elle me tiendrai au courant...

A ce jour je n ai toujours pas de nouvelles,j engoisse de plus en plus ,alors que je ne suis pas indeménisé ni par la sécu ni par l employeur,et ceux depuis le 06/08/2007(bientot 2 mois).J ai peut etre fait une erreur en envoyant ma lettre d inaptitude sans recomandé.

Voila ,j aimerai savoir quel sont mes droits par rapport a mes indemnité pendant cette periode ,puis-je reclamer un salaire bien qu après presque 2 mois je n ai pas de nouvelles ,et est-ce normal que je n ai auccune nouvelle.

j engoisse trop ,alors merci a tous d avance .

Par **malade19**, le **01/10/2007** à **22:11**

soyez sympas ,je n ai toujours pas de reponses...

Par **Morsula**, le **01/10/2007** à **22:21**

Bonsoir,

Je peux vous recommander deux choses :

- la patience, car les étudiants ont en général du travail, un minimum de vie sociale et que sais-je encore, donc ils ne peuvent pas forcément répondre sur commande
- une meilleure mise en forme de votre message, pour une meilleure lecture

Par **Katharina**, le **02/10/2007** à **08:02**

Bonjour,

Je ne sais pas si ça peut vous aider mais j'ai trouvé ce site :

<http://www.juritravail.com/archives-new ... t/455.html>

Il y a même un forum spécialisé pour ce genre de question :

<http://forum.juritravail.com/index.html>